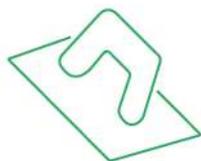




FORMATION SUPÉRIEURE



BREVET FÉDÉRAL DE CONTREMAÎTRE EN  
PLÂTRERIE ET EN TECHNIQUE D'ISOLATION



[www.ecole-construction.ch](http://www.ecole-construction.ch)

**école de la  
construction!**  
fédération vaudoise des entrepreneurs

Les contremaîtres en plâtrerie et en technique d'isolation avec brevet fédéral utilisent efficacement les possibilités et les avantages des technologies de plâtrerie, de construction à sec et d'isolation pour les nouvelles constructions, les transformations et les rénovations en s'appuyant sur leurs connaissances spécialisées approfondies.

Ils initient les collaborateurs et les apprentis aux travaux et en surveillent l'exécution. Ils veillent à l'exécution des commandes dans les règles de l'art et dans les délais impartis, en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.

En règle générale, ils dirigent plusieurs chefs de chantier avec leurs équipes, en accord avec un maître plâtrier ou les responsables de l'entreprise. Ils sont également l'interlocuteur direct de l'ensemble des collaborateurs à l'atelier et sur le chantier. Ils sont en contact étroit avec la clientèle, la direction du chantier, les architectes et les fournisseurs. Ils interviennent au bureau, à l'atelier et sur le chantier.

Leurs principales compétences opérationnelles sont :

- la direction d'équipes
- la planification et la coordination de projets dans leurs aspects techniques et logistiques
- le calcul et le contrôle des coûts
- le contrôle qualité, jusqu'à la remise de l'ouvrage au client.

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.*

<b>Objectif</b>	<p>Obtenir le brevet fédéral de contremaître en plâtrerie et en technique d'isolation avec brevet fédéral.</p> <p>Ce brevet donne également accès aux cours du diplôme fédéral de maître plâtrier.</p>
<b>Condition d'admission</b>	<p>Sont admis à l'examen les candidats qui :</p> <p>a) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité de plâtrier ou de plâtrier-peintre</p> <p>b) peuvent justifier d'au moins quatre années d'activité professionnelle dans le secteur de la plâtrerie, dont une année de pratique professionnelle en tant que chef de chantier en plâtrerie et en technique d'isolation</p> <p>c) sont titulaires d'un certificat de chef de chantier en plâtrerie et en technique d'isolation ASEPP/FREPP</p> <p>Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen, dans les délais impartis, selon le ch. 3.41, et de la remise du travail de projet complet dans les délais.</p>
<b>Certification</b>	Contremaître en plâtrerie et en technique d'isolation avec brevet fédéral
<b>Frais d'inscription</b>	<p>1<sup>er</sup> cycle : CHF 4'200.00</p> <p>2<sup>ème</sup> cycle : CHF 4'200.00</p> <p>Prix sous réserve de modifications</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs</li><li>• Tout cours débuté est entièrement dû</li><li>• La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription</li><li>• Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée</li><li>• Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'école</li><li>• La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription</li><li>• Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.</li></ul>
<b>Frais d'examen</b>	Les finances d'examens seront directement perçues par la FREPP
<b>Aide financière</b>	La Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). De plus, des aides financières sont souvent octroyées par différents organismes suivant les cantons. Les informations peuvent être obtenues sur <a href="http://www.ecole-construction.ch/aides-financieres">www.ecole-construction.ch/aides-financieres</a>
<b>Durée</b>	La formation est répartie sur une année et demie pour un total d'environ 250 périodes.
<b>Dates</b>	début des cours 1 février 2025

# Informations sur le cours

---

**Délai d'inscription** le 6 janvier 2025 au plus tard.

**Remarques** Coordonnées en bas de page

La formation est segmentée en deux branches principales :

- une branche « gestion et planification »
- une branche « communication »

Ces branches sont constituées de plusieurs enseignements afin d'acquérir les compétences nécessaires à une activité de cadre au sein de l'entreprise et également à la réussite de l'examen pour l'obtention du titre fédéral de contremaître en plâtrerie et en technique d'isolation.

## **Branche gestion et planification**

Cet enseignement couvre les étapes essentielles de la réalisation d'un projet. Celle-ci comprend la définition des objectifs, la détermination des délais et l'identification des tâches à réaliser. L'élaboration d'un devis détaillé permettant d'estimer les coûts, de définir les ressources nécessaires et établir un budget précis. Après la phase de coordination, les étudiants se concentrent sur la finalisation du projet. Cela inclut la vérification que tous les livrables répondent aux exigences initiales et que les objectifs définis ont été atteints. Enfin, la réception des travaux comprend la mise en commande et la vérification des résultats avant la facturation. Les étudiants apprennent à s'assurer que le produit final est conforme aux attentes du client, garantissant ainsi sa satisfaction. Cette étape comprend également la gestion des retours et des ajustements éventuels, renforçant l'importance d'une communication transparente avec le client.

## **Branche communication**

Dans le monde professionnel actuel, la communication efficace et la gestion des conflits sont des compétences cruciales pour assurer un environnement de travail productif et harmonieux. L'enseignement dans ce domaine repose sur une compréhension des dynamiques interpersonnelles, des techniques de communication et des stratégies de résolution de conflits. Les étudiants commencent par explorer les principes fondamentaux de la communication. L'enseignement vise à doter les professionnels des outils nécessaires pour naviguer avec succès dans des situations de communication complexes autant dans le cadre du management d'une équipe que dans les relations d'affaires avec les clients, leurs mandataires et les différents partenaires rencontrés dans le cadre professionnel.

### **Gestion et planification**

GP-1	Planification et réalisation de projets
GP-2	Gestion des techniques d'application
GP-3	Normes, métrés et bases de calcul
GP-4	Analyse des travaux

### **Communication**

CO-1	Organisation et gestion du personnel
CO-2	Stratégie de communication et gestion de conflits